



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**
Nombre de délégués en exercice : **27**
Présents : **21**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY
Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARDINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARDINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-18

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 19 février 2020

Le compte-rendu du précédent Comité Syndical n'appelle aucune remarque.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 19 février 2020.**

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : **18 MARS 2020**

Publié ou notifié, le : **24 MARS 2020**

Le Président
Floca LAVERGNE



Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARIANI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARIANI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-19

Approbation du compte de gestion 2019

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 328 519.68	8 840 943.84	10 169 463.52
Recettes nettes	563 672.05	8 384 642.97	8 948 315.02
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	1 328 519.68	8 840 943.84	10 169 463.52
Dépenses nettes	1 200 301.50	8 393 127.02	9 598 428.52
Résultat de l'exercice	-636 629.45	-13 484.05	-650 113.50

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion 2019.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : **18 MARS 2020**

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

*P/le Président
Rosa LHERGNE*

Copie conforme au registre des délibérations sur
lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 18 MARS 2020



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 20

Votants : 22

Dont Pouvoir(s) : 2

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-20

Compte administratif 2019

Le Président se retire et Monsieur Jean-Michel BERNABOTTO présente le compte administratif 2019.

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent (2018)		Opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2019	Résultats à la clôture de l'exercice 2019	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		Déficits	Excédents
Section de Fonctionnement		633 943.84	8 398 127.02	8 384 642.97	-13 484.05		620 459.79
Section d'Investissement		542 483.32	1 200 301.50	563 672.05	-636 629.45		-94 146.13
TOTAUX		1 176 427.16			-650 113.50		526 313.66

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE avec 22 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte administratif 2019.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY

P. le Président
Florence LAMERGNE



VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 18 MARS 2020



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOLLET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-21

Affectation du résultat

Considérant les résultats suivants :

	Résultats de clôture de L'exercice 2018	Résultats de L'exercice 2019	Résultat de clôture de L'exercice 2019
INVESTISSEMENT	542 483.32	-636 629.45	-94 146.13
FONCTIONNEMENT	633 943.84	-13 484.05	620 459.79

Il est proposé d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2019 dans le cadre du Budget Primitif du Budget général 2020 ainsi qu'il suit :

- Section de Fonctionnement :
 - Compte R002 : 620 459.79€
- Section d'Investissement :
 - Compte R001 : -94 146.13€

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention l'affectation du résultat.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le : 24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur
lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

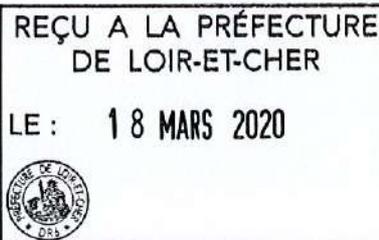
Le Président,
Christian MARY

Pl le Président
Alexandre Vireghe





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARIINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARIINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-22

Budget primitif 2020 – Budget général

Le budget général 2020 s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	1 763 111 €	1 763 111 €
FONCTIONNEMENT	11 475 918 €	11 475 918 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 – Budget général avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

Plé Président
Roca Imoegne



Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOLLET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-23

Budget primitif 2020 – Budget annexe Collecte

Le budget annexe Collecte s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	179 146 €	179 146 €
FONCTIONNEMENT	1 786 146 €	1 786 146 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 – Budget annexe Collecte avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le : 24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY

Plle Président
Alexa Laverque





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARDINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARDINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-24

Budget primitif 2020 – Budget annexe Valcompost

Le budget annexe Valcompost s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	561 389 €	561 389 €
FONCTIONNEMENT	701 690 €	701 690 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 – Budget annexe Valcompost avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le : 07 AVR 2020

Flora LAVERGNE
Pr. le Président



Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



VAL-ECO

5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOLLET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-25

Budget primitif 2020 – Budget annexe « Plateforme de compostage et centre de transfert d'Amboise »

Le budget annexe « Plateforme de compostage et centre de transfert d'Amboise » s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	264 000 €	264 000 €
FONCTIONNEMENT	2 525 728 €	2 525 728 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 – Budget annexe « Plateforme de compostage et centre de transfert d'Amboise » avec 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



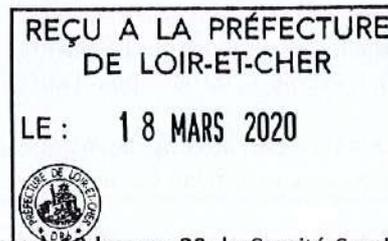
P/le Président
Place AVERGNE



VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020
Nombre de délégués en exercice : 27
Présents : 21
Votants : 24
Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le ~~04 mars à 18 heures 30~~, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY
Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-26

Produits et participations attendus 2020 pour les adhérents

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2333-76 et suivants ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1520 à 1526 ;

Considérant la nécessité de voter le produit et les participations attendus pour l'année 2020 ;

• **Frais généraux**

Le montant attendu pour les frais généraux de VAL ECO est estimé à 3 623 657€ (détail dans le budget primitif du budget général).

Ce montant ramené à l'habitant selon la population DGF 2019 est de 15.64€.

Ce montant comprend : les services supports et les frais généraux, la participation à la SPL (telle que votée), la prévention pour un montant de 1.50€/habitant (sauf pour la convention signée avec Agglopolys où les conditions prévues s'appliqueront, soit les dépenses réellement engagées), les investissements nécessaires (tels que prévus au budget).

• **Service collecte**

Pour les communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire, le produit attendu prend en compte à la fois le coût du service collecte tel que prévu au budget primitif du budget annexe du service collecte ainsi que la participation par habitant aux frais généraux de VAL ECO.

• **Adhérents hors collecte**

Pour Agglopolys, le SMICTOM d'Amboise et VALDEM les montants attendus comprennent d'une part, la participation par habitant fixée pour l'année 2020 à 15.64€, **d'autre part, pour la partie traitement**, les montants facturés appliqués au tonnage selon les tarifs en vigueur et après vérification et accord des tonnages retenus.

Il s'agit de l'incinération des ordures ménagères avec un tarif par territoire au 1^{er} semestre et un tarif commun au second semestre estimé à 95€, un tarif pour les transports des ordures ménagères selon les conditions contractuelles en vigueur pour les territoires au 1^{er} semestre et un tarif mutualisé pour l'ensemble du territoire VAL ECO et estimé à 200 000€ pour l'ensemble du territoire à partir du 2^{ème} semestre.

Un tarif à la tonne est aussi appliqué pour les centres de transfert, le transport et le traitement des déchets verts, le transport et le traitement des déchets recyclables, ainsi que la mise en balle des cartons.

Les tarifs à la tonne sont refacturés à 100%. L'opération est transparente.

• **Montants attendus pour 2020**

	Population DGF 2019	Produit attendu 2020
Communauté de communes du Grand Chambord	11 606	1 235 460 €
Communauté de communes Beauce Val de Loire	1 735	184 690 €

	Population DGF 2019	Participation aux frais généraux
Agglopolys	111 025	1 736 885 €
SMICTOM d'Amboise	68 823	1 076 673 €
VALDEM	51 783	810 098 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité approuver les produits et participations 2020 attendus pour les adhérents.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

P/le Président
Floca WERGNE



Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-27

Perception au 12^{ème} de la participation aux frais généraux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2333-76 et suivants,

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1520 à 1526,

Considérant la nécessité de percevoir régulièrement des fonds par VAL ECO pour assurer sa trésorerie,

Considérant la nécessité pour les adhérents de VAL ECO de pouvoir gérer leur trésorerie de façon pérenne par un versement lissé sur l'année civile,

Il est proposé d'autoriser VAL-ECO à demander aux adhérents un versement mensuel sur la base des montants votés et inscrits dans la délibération relative aux produits et participations attendus,

En fonction des dépenses et des recettes constatées au cours de l'année, les restes à percevoir pourront être adaptés à la hausse ou à la baisse, après un nouveau vote du comité syndical.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la perception au 12^{ème} de la participation aux frais généraux.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : **18 MARS 2020**

Publié ou notifié, le : **24 MARS 2020**

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.28





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 18 MARS 2020



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARIINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARIINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-28

Création d'un emploi d'adjoint technique

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Considérant la nécessité de recruter un ambassadeur, attaché au service prévention pour le territoire du SMICTOM d'Amboise, afin d'assurer la distribution des composteurs et suivre la mise en place de prêts de broyeurs,

Considérant le tableau des effectifs et la nécessité de créer les postes suivants :

- Adjoint technique,
- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le : 24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



VAL-ECO

5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26

Plle Président
Alexandre Lavergne





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY
Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-29

**Retrait de la délibération n°2019-57 créant un emploi fonctionnel de directeur général des services
Ouverture d'un poste d'attaché**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5711-1 et L. 5721-8,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 53,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu l'avis du Comité Technique du 17 octobre 2019,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Vu le recours gracieux du Préfet, en date du 10 janvier 2020, visant à demander le retrait de la délibération n° 2019-57 créant un emploi fonctionnel de directeur général des services,

Considérant que le Préfet demande le retrait de la délibération portant création d'un emploi fonctionnel,

Il est proposé de faire droit au recours gracieux en retirant la délibération portant création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services et de modifier le tableau des effectifs en conséquence, soit d'ouvrir un emploi au grade d'attaché territorial afin que l'agent au poste de DGS puisse être réintégré dans un emploi de directeur correspondant à son grade d'attaché.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité :

- Le retrait de la délibération créant un emploi fonctionnel de directeur général des services,
- L'ouverture d'un poste d'attaché

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 17 8 MARS 2020

Publié ou notifié, le : 24 MARS 2020



Le Président
Floxa LAVERGNE

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-30

Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Considérant la nécessité de créer un poste d'ambassadeur, attaché au service prévention pour le territoire du SMICTOM d'Amboise afin d'assurer la distribution des composteurs et suivre la mise en place de prêts de broyeurs, recruté sur un grade du cadre d'emploi des adjoints techniques :

- Adjoint technique,
- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (poste vacant),
- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe ;

Considérant la nécessité de créer un poste d'attaché territorial pour nommer la chargée de communication de VALDEM transférée à VAL-ECO à compter du 1^{er} mars 2020 ;

Considérant la nécessité de retirer la délibération créant l'emploi fonctionnel de directeur général des services ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs ;

REÇU A LA PREFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF		DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
		Pourvu	Vacant	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché / Emploi fonctionnel	A			TC
Attaché	A	3		TC
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B		1	TC
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1		TC
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1		TC
TOTAL		5	1	
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1		TC
TOTAL		1		
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1		TC
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	2		TC
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B		1	TC
Technicien	B	3	1	TC
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	1	TC
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	4	1	TC
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2		TNC 17.5/35 ^{ème}
Adjoint technique	C	5	1	TC
TOTAL		20	5	
Nombre total de postes		26	6	

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le tableau des effectifs modifié.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020



Le Président
Florence ANDREAS

Copie conforme au registre des délibérations sur
lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY

90



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : **26/02/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **21**

Votants : **24**

Dont Pouvoir(s) : **3**

L'an deux mil vingt, le **04 mars à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOUET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-31

Modification de la convention de mise à disposition de personnel auprès de la SPL

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la délibération n° 2019-59 approuvant la mise à disposition du directeur des études, du développement et de la prospective auprès de la SPL et autorisant la signature de la convention de mise à disposition,

Considérant la nécessité de prolonger la mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2020 pour permettre à la nouvelle mandature de s'installer et d'évaluer les besoins de personnel,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la modification de la convention de mise à disposition auprès de la SPL du directeur jusqu'au 31 décembre 2020.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : **18 MARS 2020**

Publié ou notifié, le : **24 MARS 2020**



*Ple Président
Alexandre Lavergne*

VAL-ECO

5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY





Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 18 MARS 2020



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-32

Lancement du marché à procédure adaptée pour l'achat de composteurs individuels

Vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2123-1 du code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant que le marché actuel d'achat de composteurs arrive à expiration en juillet 2020,

Considérant la nécessité de procéder au lancement d'un nouveau marché selon les éléments suivants :

- Marché à procédure adaptée (MAPA) à bons de commande.
- Appel d'offres simple avec publicité libre.
- 2 lots minimum : composteurs individuels (3 modèles) et composteurs collectifs (3 modèles).
D'autres lots peuvent concerner les outils de compostage tels que les harpons et les grilles anti-rats, ainsi que les Lombricomposteurs (200 pièces sur 4 ans).
- Montant estimatif du marché sur les composteurs seuls (2 principaux lots) : 100 000€ sur 4 ans.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité le président à lancer un marché à procédure adaptée pour l'achat de composteurs.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le : 18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020



*Le Président
Alexandre AVERGNE*

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOULET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-33

Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de 2 chargeuses

Vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement de deux chargeuses, pour un montant estimé de :

- 154 000 € pour la plateforme d'Amboise
- 280 000 € pour la plateforme de Fossé (VALCOMPOST)

Considérant la nécessité de procéder au lancement d'un marché à procédure adaptée ouvert alloti pour l'acquisition de deux chargeuses,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité le président à lancer un marché à procédure adaptée ouvert alloti pour l'acquisition de deux chargeuses.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur
lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY



P/le Président
Florence LAVERGNE

VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26



Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois



Date de convocation : 26/02/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Dont Pouvoir(s) : 3

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à VAL-ECO, 5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS.

Président de séance : Christian MARY

Secrétaire de séance : Jean-Luc GASPARINI

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, GASPARINI Jean-Luc, LEROUX Henri, MARY Christian, THIOLLET François, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel.

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel.

Communauté de Communes Grand Chambord : LEGENDRE Philippe, MARGOIL Bruno.

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique.

VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SOYER Laurence, VAILLANT Jeanine, GARNIER Annette, HARANG Brigitte, JANSSEN Nicolas.

Excusés : BOUJOT Jérôme, BURNHAM Henri, HERRAIZ Pierre, PIGOREAU Didier, DAVID Alain, JOLY André, SOYER Laurence, PROVENDIER Catherine.

Ont donné pouvoir : BURNHAM Henri donne pouvoir à BORDE François, HERRAIZ Pierre donne pouvoir à MARY Christian, PIGOREAU Didier donne pouvoir à BERNABOTTO Jean-Michel.

DELIBERATION N° 2020-34

Recours à l'emprunt pour l'acquisition de deux chargeuses

Vu l'article L.2337-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Vu la délibération n° 2020-33 du 04 mars 2020 autorisant le lancement un appel d'offres pour l'acquisition de deux chargeuses,

Considérant la nécessité de recourir à l'emprunt pour l'achat de ces chargeuses (montant total estimatif de 434 000€),

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le président :

- à consulter les banques pour recourir à l'emprunt,
- à signer tous les documents nécessaires auprès de la banque sélectionnée.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 MARS 2020

Publié ou notifié, le :

24 MARS 2020



P.le Président
Pour l'avisé

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 06 mars 2020

Le Président,
Christian MARY

